



FICHE DE POSTE : MEDECIN

Equipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement (EMSPA)

Famille : Soins Médicaux	Métier : Médecin EMSPA	Quotité du poste : Temps partiel 80 %
Rédacteur : Dr Frédérique GAUQUELIN, Cheffe de Pôle « prestataires de services et ambulatoire » Vérificateur : Estelle BEALE, Chargée de Recrutement	Date de validation : 19/06/2024 Version n°2	

LOCALISATION ET RATTACHEMENT DU POSTE

LIEU D'EXERCICE

- Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (CHSVB)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Pôle Prestataires de services et ambulatoire : Dr Frédérique GAUQUELIN, Cheffe de Pôle
- Fédération de Soins Palliatifs : Dr Godefroy HIRSCH, Chef de Service

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Membres de l'EMSPA
- Médecins et équipes soignantes des services de MCO, SMR, USLD, EHPAD du CH Blois
- Membres des équipes de la Fédération de Soins Palliatifs : EADSP 41 et USP Territoriale
- Membres des équipes du Réseau Régional de Soins Palliatifs en région Centre Val de Loire

DESCRIPTION DU POSTE

PRESENTATION ET MISSIONS DU SERVICE

Présentation du service :

L'Equipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement (EMSPA) est une des équipes spécialisées de la Fédération de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier de Blois. Cette Fédération comprend par ailleurs l'Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs (EADSP 41) et l'Unité territoriale de Soins Palliatifs (USP). Les locaux de ses trois équipes sont contigus, au niveau du 1^{er} étage de la Roselière 2 du CHB.

Missions d'une EMSP :

L'équipe mobile a pour but de faciliter la mise en place ou le renforcement de la démarche palliative et d'accompagnement dans les services d'hospitalisation MCO, SMR (qu'ils disposent ou non de lits identifiés de soins palliatifs LISP) et au sein des EHPAD et USLD de l'établissement. Elle participe à la continuité des soins palliatifs au sein de l'établissement, et au sein du territoire, en particulier à travers son articulation avec l'EADSP 41.

L'équipe mobile contribue à la formation pratique et théorique des équipes mettant en œuvre des soins palliatifs et à la diffusion d'informations et de documents méthodologiques relatifs aux bonnes pratiques des soins palliatifs. Cette mission est à la croisée des missions de soins et de formation. L'équipe mobile contribue à la recherche clinique dans le domaine des soins palliatifs. Les équipes mobiles ont vocation à participer à la dynamique de travail pluri partenarial, au niveau territorial et régional, via notamment le Réseau Régional de Soins Palliatifs en région Centre.

L'ensemble de ces missions nécessite des compétences spécifiques des membres de l'EMSP ainsi qu'une disponibilité pour répondre efficacement aux demandes d'aides.

Effectif de l'EMSPA :

- 1,2 ETP Médecin
- 2,8 ETP Infirmier
- 1,5 ETP Psychologue
- 0,5 ETP Secrétariat (poste non pourvu actuellement)

- 0,2 ETP Cadre de santé

TEXTES REGLEMENTAIRES

- Loi n° 99-477 du 9 juin 1999 visant à garantir le droit d'accès aux soins palliatifs
- Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie
- Décrets n° 2006-119 relatif aux directives anticipées et n° 2006-120 relatif à la procédure collégiale, prévues par la loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie
- Décret n° 2006-122 relatifs au contenu du projet d'établissement ou de service social ou médico-social en matière de soins palliatifs
- Circulaire DH/EO 2 n° 2000/295 du 30 mai 2000 relative à l'hospitalisation à domicile
- Circulaire DHOS/O 2/DGS/SD 5 D n° 2002-98 du 19 février 2002 relative à l'organisation des soins palliatifs et de l'accompagnement
- Circulaire N°DHOS/O2/2008/99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

MISSIONS

Mettre en œuvre des actions de conseil, de soutien, et de concertation auprès des professionnels et équipes référents

Ces actions s'exercent au bénéfice d'un patient, mais s'adressent aux professionnels et équipes référents confrontés à des problématiques complexes liées à l'évolution d'une maladie grave et à la fin de vie. Elles peuvent s'inscrire notamment dans les lieux de concertation déjà existants (ou qu'elles contribueront à mettre en place) comme les réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) et les réunions consultatives d'éthique.

L'EMSP intervient à la demande d'un professionnel ou de l'équipe référente confronté à des difficultés dans l'accompagnement et les soins d'un patient.

- l'intervention de l'EMSP comprend un temps d'échange avec le professionnel ou l'équipe référent : il est souhaitable que l'intervention de l'équipe mobile soit le plus précoce possible au cours de la prise en charge d'un patient ou le soutien d'une équipe. Il peut s'agir d'actions de conseil aux équipes ;

- l'EMSP assure également le soutien et le compagnonnage des équipes qui le souhaitent par des temps de concertation, et/ou des temps d'analyse de la pratique, avec un ou plusieurs professionnels de l'équipe demandeuse ;

- elle propose une aide à la réflexion, à la prise de décision, des discussions multidisciplinaires d'ordre éthique au cours de la maladie et/ou en fin de vie, une aide à l'adaptation relationnelle...

Les personnels des EMSP sont amenés à donner des conseils, à faciliter les échanges de compétences et de connaissances, à favoriser l'analyse des pratiques, dans les domaines du soin (gestes), de l'évaluation des différentes composantes de la souffrance (somatique, sociale, psychologique et spirituelle), du soulagement des symptômes physiques et psychiques, de la prévention des situations de crise (prescriptions et procédures anticipées), de la communication et de la relation, du soutien de l'entourage. Avec l'équipe référente du malade, les personnels des EMSP contribuent à l'étude de la possibilité et de la faisabilité du retour à domicile.

Les EMSP facilitent la réflexion éthique en favorisant les procédures collégiales ; elles assurent ponctuellement des réunions de « débriefing » au sein des équipes confrontées à des situations difficiles, afin de prévenir ou accompagner la souffrance des soignants, et aident les équipes qui souhaitent pérenniser ces dynamiques par la création de groupes de parole.

Assurer le soutien psychologique et/ou social des proches pendant la maladie ou après le décès

Dans le cadre de cette mission de soutien des proches, l'EMSP veille à communiquer et collaborer avec les autres professionnels ou équipes impliquées dans l'accompagnement et à organiser, quand cela est pertinent, un relais avec d'autres professionnels des domaines psychologique et social, ou l'intervention d'une association d'accompagnement.

Mettre en œuvre des actions de formation

Les EMSP ont un rôle essentiel pour faciliter l'intégration et le développement de la démarche palliative dans les soins donnés aux malades quel que soit le lieu de prise en charge. La formation des acteurs de santé est un levier majeur de cette évolution.

A ce titre, les EMSP peuvent participer aux actions de formation des professionnels et équipes prenant en charge les patients :

- En formation continue :
 - Formation spécifique aux soins palliatifs : il est souhaitable que ces actions soient élaborées en articulation avec les autres maillons de la Fédération de Soins Palliatifs et, le cas échéant, avec d'autres équipes ressources expertes (CETD, 3C, ...) ;

- Analyse des pratiques professionnelles en équipe ;
- Contribution à des programmes de formation continue organisée (ex : D.U. ou D.I.U. de soins palliatifs, diplômes d'éthique clinique).
- En formation initiale :
 - Contribution à l'enseignement initial organisé par les universités, les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et autres écoles de professionnels de santé.

Afin de mettre en œuvre des formations à la pratique clinique, les EMSP ont vocation à accueillir en leur sein des stagiaires ou des professionnels en cours de formation.

Participer à la Recherche

Compte tenu de la transversalité qui définit les soins palliatifs et de la répartition des malades, il est important que les équipes mobiles contribuent au développement de la recherche en soins palliatifs, en lien avec les autres acteurs de la Fédération de soins palliatifs ou du réseau régional de soins palliatifs.

ACTIVITES

Organisation des soins

- Participation aux staffs journaliers de l'équipe
- Planification et participation aux visites de l'EMSPA dans les services
- Accueil des patients et des familles, dans les services ou au sein des locaux de l'EMSPA
- Réalisation de consultations externes dans le cadre de parcours spécifiques
- Participation à l'astreinte médicale de l'USP, comme tous les praticiens de la Fédération

Gestion des compétences

- Participation à l'organisation et au fonctionnement de l'unité
- Attention aux valeurs de l'interdisciplinarité et du travail en inter professionnalité
- S'inscrit dans le travail en binôme ou trinôme
- Participation au recrutement et à l'évaluation des professionnels

Contribution économique, financière et environnement

- Participation à l'élaboration du bilan annuel d'activités

Formation

- Contribution à la formation initiale : actions de formation auprès des étudiants infirmiers ou aides-soignants, en médecine et pour les autres acteurs de soins
- Contribution à la formation continue : actions de formation auprès de professionnels de santé de l'établissement ou du territoire de santé
- Participation au DIU, FMC...
- Participation à l'étude des demandes des stagiaires, au choix des périodes d'accueil et à leur encadrement
- Implication dans la formation de compagnonnage au quotidien
- Responsabilité sur les liens formels avec les facultés de médecine ou les établissements d'origine des stagiaires

Information – Relation – Communication

- Participation à l'information des patients, des proches, des autres équipes
- Participation aux journées soins palliatifs
- Participation aux supervisions de l'équipe
- Participation à des actions de communication grand public
- Réalisation de Compte-rendu médicaux

Recherche et qualité

- Participation à des actions de recherche et de formation dans le domaine des soins palliatifs
- Actualisation de ses connaissances (lecture, formation continue, etc....)
- Participation aux actions d'évaluation en lien avec l'activité de l'EMSP

Travail en réseau

- Avec les référents du patient
- Avec les autres partenaires du dispositif de soins palliatifs (territorial et régional)
- Participation aux groupes de travail et/ou réflexion animés par le réseau régional du Centre

PROFIL DE POSTE

CONDITIONS DE NOMINATION

Nomination par le Chef d'Etablissement après avis du Chef de Pôle

QUALIFICATION

Diplômes et formations

- Doctorat en Médecine
- DU ou DIU de Soins Palliatifs obtenu et/ou en cours et/ou
- Capacité de traitement et d'évaluation de la douleur (facultatif mais bienvenu) et/ou
- DU Ethique Clinique (facultatif mais bienvenu)
- Eventuellement FST ou DESC Médecine Palliative

Expérience

Une expérience clinique dans une structure de soins palliatifs (USP, EMSP, EADSP) est souhaitée

COMPETENCES REQUISES (ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la réalisation des activités du poste)

Connaissances

- Connaissance et pratique des traitements de la douleur et le maniement des thérapeutiques antalgiques
- Maîtrise des traitements des symptômes d'inconfort
- Pratique de l'accueil de la parole du patient et des proches
- Pratique de l'animation de groupe
- Pratique de la conduite de projet
- Pratique de la mise en œuvre de formations

Capacités

- D'analyse clinique des situations complexes
- De réflexivité et de prise de recul, de souplesse relationnelle et d'adaptabilité
- D'écoute et d'empathie
- De formulation, de mise en mot, d'information, de capacité à s'inscrire dans l'échange

Aptitudes intellectuelles

- Être capable d'initiative
- Ouverture d'esprit
- Faire preuve d'autonomie
- Être capable de se remettre en question
- Savoir rendre compte de son activité

Aptitudes relationnelles :

- Savoir travailler en collaboration, avec les membres de l'équipe ressource, avec les membres médicaux et non médicaux des équipes référentes du patient
- Savoir prendre du recul face aux situations rencontrées

Aptitudes pédagogiques :

- Savoir transmettre ses connaissances, sa pratique clinique et ses pratiques réflexives, le sens des soins
- Se questionner sur sa pédagogie

SPECIFICITES DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail : Poste à temps partiel 80%

Lieu d'exercice : Au sein de la Fédération de Soins Palliatifs, exercice possible, sur la base du volontariat, dans d'autres éléments du dispositif institutionnel ou territorial de soins palliatifs

Statut : Selon la procédure du Centre National de Gestion